

ANNÉE : 2004-2005                      SESSION DE SEPTEMBRE 2005

PARCOURS : MAA, MAI, MAP

UE : MAT401

Épreuve : MAT401EX (Analyse 3 : suites-séries)

Date : 3 Septembre 2005

Heure : 8h30-11h30

Durée : 3 heures

Documents : non autorisés

Épreuve de M. Yger

### Exercice 1 (séries entières)

a. *Question de cours : quelle est la série entière  $[a_n z^n]_{n \geq 0}$  dont la somme (dans son disque ouvert de convergence) est égale à la fonction  $z \mapsto \exp(z)$  ?*

La série entière  $[z^n/n!]_{n \geq 0}$  a pour rayon de convergence  $R = +\infty$  et sa somme dans son disque ouvert de convergence (ici  $\mathbb{C}$ ) est précisément la fonction  $z \mapsto \exp(z)$ .

b. *Montrer que pour tout entier  $n \geq 0$ , on a*

$$\exp(n) \geq \frac{n^n}{n!} \quad (*)$$

(avec la convention  $0^0 = 0! = 1$ ).

On a, du fait du résultat rappelé au (a) :

$$\forall z \in \mathbb{C}, \exp(z) = \sum_{k=0}^{\infty} \frac{z^k}{k!}.$$

En particulier, si  $z = n$ ,

$$\exp(n) = \sum_{k=0}^{\infty} \frac{n^k}{k!} = \frac{n^n}{n!} + \sum_{k \neq n} \frac{n^k}{k!} \geq \frac{n^n}{n!}$$

car une somme de nombres positifs est positive (on a adopté les conventions indiquées pour justifier  $0^k/0! = 1 = \exp(0)$ ).

c. *Montrer que pour tout entier  $n \geq 1$ , on a*

$$\begin{aligned} \sum_{k=0}^{n-1} \frac{n^k}{k!} &\leq n \frac{n^{n-1}}{(n-1)!} = n \frac{n^n}{n!} \\ \sum_{k=n}^{\infty} \frac{n^k}{k!} &\leq \frac{n^n}{n!} \sum_{k=0}^{\infty} \left(\frac{n}{n+1}\right)^k = (n+1) \frac{n^n}{n!}; \end{aligned}$$

Déduire de ces deux inégalités que l'on a, pour tout entier  $n \geq 0$ ,

$$\exp(n) \leq (2n + 1) \frac{n^n}{n!} \quad (**)$$

(on pourra admettre ce résultat pour faire la question suivante, même si l'on n'a pas pu établir les deux inégalités qui le précèdent).

Si  $k \in \{0, \dots, n-1\}$ , on a  $n/l \geq 1$  pour tout entier  $l$  entre  $k+1$  et  $n-1$  ; on a donc, pour un tel  $k$ ,

$$\frac{n^k}{k!} \leq \frac{n^k}{k!} \times \frac{n}{k+1} \times \dots \times \frac{n}{n-1} = \frac{n^{n-1}}{(n-1)!};$$

en additionnant pour les valeurs de  $k$  entre 0 et  $n-1$ , il vient

$$\sum_{k=0}^{n-1} \frac{z^k}{k!} \leq n \times \frac{n^{n-1}}{(n-1)!} = n \frac{n^n}{n!}.$$

Ceci prouve la première inégalité exigée.

On a aussi, pour tout entier  $k \geq n$ ,

$$\frac{n^k}{k!} = \frac{n^n}{n!} \times \frac{n^{k-n}}{(n+1) \times \dots \times k} \leq \frac{n^n}{n!} \times \frac{n^{k-n}}{(n+1)^{k-n}};$$

en ajoutant pour toutes les valeurs de  $k$  entre 0 et  $+\infty$ , il vient donc

$$\begin{aligned} \sum_{k=n}^{+\infty} \frac{n^k}{k!} &\leq \frac{n^n}{n!} \sum_{k=n}^{+\infty} \left(\frac{n}{n+1}\right)^{k-n} = \frac{n^n}{n!} \sum_{k=0}^{+\infty} \left(\frac{n}{n+1}\right)^k \\ &= \frac{n^n}{n!} \times \frac{1}{1 - \frac{n}{n+1}} \\ &= (n+1) \frac{n^n}{n!}. \end{aligned}$$

Ceci prouve la seconde inégalité exigée.

En combinant les deux inégalités obtenues et en utilisant le développement en série de  $\exp(n)$  rappelé au **(a)**, il vient, pour  $n \in \mathbb{N}^*$  :

$$\exp(n) = \sum_{k=0}^{n-1} \frac{n^k}{k!} + \sum_{k=n}^{+\infty} \frac{n^k}{k!} \leq n \frac{n^n}{n!} + (n+1) \frac{n^n}{n!} = (2n+1) \frac{n^n}{n!};$$

on constate que cette inégalité reste valable pour  $n = 0$ .

**d.** *Question de cours : rappeler la règle de Cauchy permettant le calcul explicite du rayon de convergence d'une série entière ; la règle de d'Alembert*

(que l'on rappellera également) pour une série entière  $[a_n X^n]_{n \geq 0}$  (avec  $a_n \neq 0$  pour tout  $n \in \mathbb{N}$ ) permet-elle d'obtenir une valeur exacte de ce rayon de convergence ou simplement un encadrement ?

La règle de Cauchy stipule que le rayon de convergence  $R$  de la série entière  $[a_n X^n]_{n \geq 0}$  vaut

$$R = \frac{1}{\limsup_{n \rightarrow +\infty} |a_n|^{1/n}}.$$

La règle de d'Alembert pour une série entière  $[a_n X^n]_{n \geq 0}$  (où tous les  $a_n$  sont non nuls) fournit simplement pour le rayon de convergence  $R$  de cette même série l'encadrement :

$$\frac{1}{\limsup_{n \rightarrow +\infty} \frac{|a_{n+1}|}{|a_n|}} \leq R \leq \frac{1}{\liminf_{n \rightarrow +\infty} \frac{|a_{n+1}|}{|a_n|}};$$

elle ne fournit pas en général (sauf si la suite numérique  $(|a_{n+1}|/|a_n|)_{n \geq 0}$  converge vers  $l$ , auquel cas  $R = 1/l$ ) de valeur exacte du rayon de convergence  $R$  (au contraire de la règle de Cauchy qui elle donne une valeur exacte de  $R$ ).

**e.** En utilisant la règle de Cauchy (rappelée au **(d)**), le "lemme des gendarmes" et les inégalités (\*) et (\*\*) établies respectivement au **(b)** et au **(c)**, montrer que le rayon de convergence  $R$  de la série entière

$$\left[ \frac{n^n}{n!} X^n \right]_{n \geq 0}$$

vaut  $R = 1/e$ .

On a d'après les inégalités (\*) et (\*\*) l'encadrement :

$$\forall n \in \mathbb{N}, \frac{\exp(n)}{(2n+1)} \leq \frac{n^n}{n!} \leq \exp(n),$$

d'où, en prenant les racines  $n$ -ièmes,

$$\forall n \in \mathbb{N}, \frac{e}{(2n+1)^{1/n}} \leq \left( \frac{n^n}{n!} \right)^{1/n} \leq e;$$

en faisant tendre  $n$  vers  $+\infty$  et en appliquant la classique règle des gendarmes (en effet

$$(2n+1)^{1/n} = \exp\left(\frac{\log(2n+1)}{n}\right) \rightarrow e^0 = 1$$

lorsque  $n$  tend vers  $+\infty$ ), on constate que

$$\limsup_{n \rightarrow +\infty} \left( \frac{n^n}{n!} \right)^{1/n} = \lim_{n \rightarrow +\infty} \left( \frac{n^n}{n!} \right)^{1/n} = e.$$

D'après la règle de Cauchy rappelée au **(d)**, le rayon de convergence de la série en question vaut bien  $R = 1/e$ .

### Exercice 2 (intégrales généralisées)

**a.** Montrer que, pour tout nombre réel  $x$ , l'intégrale

$$I_x = \int_0^1 \frac{e^{-ixu} \log u \, du}{1 + u^2}$$

est convergente.

La fonction sous l'intégrale est définie (et continue) sur  $]0, 1]$  et il s'agit donc d'un problème de convergence d'intégrale sur cet intervalle semi-ouvert. On a, pour  $u \in ]0, 1]$ ,

$$\left| \frac{e^{-ixu} \log u \, du}{1 + u^2} \right| = \frac{|\log u|}{1 + u^2}.$$

Au voisinage de  $u = 0$  (à droite), on a

$$|\log u| \leq u^{-1/2}$$

puisque

$$\lim_{u \rightarrow 0, u > 0} (|\log u| \times \sqrt{u}) = 0$$

(les fonctions puissances imposent leur limite au logarithme) ; d'autre part, l'intégrale

$$\int_0^1 \frac{du}{\sqrt{u}(1 + u^2)}$$

converge d'après la règle des équivalents car le seul problème est en  $u = 0$  et que

$$\frac{1}{\sqrt{u}(1 + u^2)} \sim \frac{1}{\sqrt{u}} = u^{-1/2}$$

au voisinage de  $u = 0$  (à droite) est intégrable au voisinage de 0 à droite (règle de Riemann). Par la règle de comparaison, l'intégrale

$$\int_0^1 \frac{|\log u| \, du}{1 + u^2}$$

est donc aussi convergente. L'intégrale généralisée proposée est donc convergente sur  $]0, 1]$  car absolument convergente (c'est un théorème du cours).

**b.** Vérifier, pour tout nombre réel  $u$  et pour tout entier  $N \in \mathbb{N}$ , l'identité

$$\frac{1}{1 + u^2} = \sum_{k=0}^N (-1)^k u^{2k} + (-1)^{N+1} \frac{u^{2N+2}}{1 + u^2}.$$

On a, pour tout  $N \in \mathbb{N}$ , l'identité remarquable bien connue

$$1 - (-u^2)^{N+1} = (1 - (-u^2)) \times \left( \sum_{k=0}^N (-u^2)^k \right) ;$$

en divisant par  $1 + u^2$ , on obtient exactement l'identité voulue.

**c.** En utilisant le développement de  $u \mapsto \frac{1}{1+u^2}$  proposé au **(b)**, montrer

$$I_0 = - \sum_{k=0}^{\infty} \frac{(-1)^k}{(2k+1)^2}.$$

On a, pour tout  $N \in \mathbb{N}$ ,

$$\begin{aligned} I_0 &= \int_0^1 \log u \times \left( \sum_{k=0}^N (-1)^k u^{2k} + (-1)^{N+1} \frac{u^{2N+2}}{1+u^2} \right) du \\ &= \sum_{k=0}^N (-1)^k \int_0^1 (\log u) u^{2k} du + (-1)^{N+1} \int_0^1 \frac{(\log u) \times u^{2N+2}}{1+u^2} du \end{aligned}$$

(on applique le développement établi au (b) –après avoir remarqué en répétant l'argument utilisé pour prouver la convergence de  $I_x$  au **(a)**– que toutes les intégrales impliquées

$$\int_0^1 (\log u) u^{2k} du, \quad k = 0, \dots, N, \quad \text{et} \quad \int_0^1 \frac{(\log u) u^{2N+2}}{1+u^2} du$$

étaient toutes absolument convergentes, donc convergentes, sur  $]0, 1[$ ).

D'autre part, on a la majoration

$$\begin{aligned} \left| \int_0^1 \frac{(\log u) \times u^{2N+2}}{1+u^2} du \right| &\leq \int_0^1 |\log u| u^{2N+2} du \\ &\leq C \int_0^1 u^{2N+1} du \\ &\leq C \left[ \frac{u^{2N+2}}{2N+2} \right]_0^1 = \frac{C}{2N+2}, \end{aligned}$$

où  $C$  désigne le maximum sur  $[0, 1]$  de la fonction continue

$$u \in ]0, 1[ \mapsto u |\log u|$$

prolongée par 0 en  $u = 0$ . On conclut donc que

$$\lim_{N \rightarrow +\infty} \left( (-1)^{N+1} \int_0^1 \frac{(\log u) \times u^{2N+2}}{1+u^2} du \right) = 0$$

et par conséquent

$$I_0 = \sum_{k=0}^{+\infty} (-1)^k \int_0^1 (\log u) u^{2k} du.$$

Il reste à calculer chaque intégrale

$$\int_0^1 (\log u) u^{2k} du, \quad k = 0, \dots, N,$$

ce que l'on fait par parties en remarquant que

$$\begin{aligned} \int_0^1 (\log u) u^{2k} du &= \lim_{\epsilon \rightarrow 0} \int_{\epsilon}^1 (\log u) u^{2k} du \\ &= \lim_{\epsilon \rightarrow 0} \left( \left[ (\log u) \times \frac{u^{2k+1}}{2k+1} \right]_{\epsilon}^1 - \frac{1}{2k+1} \int_{\epsilon}^1 u^{2k+1} \frac{du}{u} \right) \\ &= -\frac{1}{(2k+1)} \int_0^1 u^{2k} du = -\frac{1}{(2k+1)^2} \end{aligned}$$

(on dérive le logarithme et l'on intègre  $u \mapsto u^{2k}$ ); on obtient en ajoutant la formule voulue pour  $I_0$ .

### Exercice 3 (analyse complexe)

**a.** Soit  $P$  et  $Q$  deux polynômes à coefficients complexes de degrés respectifs  $p$  et  $q$ , avec  $p \leq q - 2$ ; on note  $\alpha_1, \dots, \alpha_r$  les zéros (complexes) distincts de  $Q$  (certains pouvant être des zéros multiples); montrer que si  $R > \max_{1 \leq j \leq r} |\alpha_j|$ , l'intégrale curviligne

$$\int_{\gamma_R} \frac{P(z)}{Q(z)} dz,$$

où  $\gamma_R$  désigne le chemin paramétré

$$t \in [0, 1] \mapsto Re^{2i\pi t},$$

est nulle (on expliquera pourquoi elle est indépendante de  $R$ , puis l'on fera tendre  $R$  vers l'infini pour la calculer en en majorant son module).

La fonction

$$z \mapsto \frac{P(z)}{Q(z)}$$

est une fonction méromorphe dans  $\mathbb{C}$  dont les pôles sont les zéros  $\alpha_1, \dots, \alpha_r$  du polynôme  $Q$ . Si  $R > \max_j |\alpha_j|$ , le théorème des résidus permet d'affirmer que

$$\int_{\gamma_R} \frac{P(z)}{Q(z)} dz = 2i\pi \sum_{j=1}^r \operatorname{Res}_{\alpha_j} \left( \frac{P(z)}{Q(z)} dz \right);$$

on constate que le second membre ne dépend pas de  $R$ . Écrivons

$$P(z) = a_0 z^p + a_1 z^{p-1} + \cdots + a_p;$$

Si  $R$  est assez grand et si  $z$  est un point du cercle de rayon  $R$ , on peut majorer en utilisant l'inégalité triangulaire  $|A \pm B| \leq |A| + |B|$  la quantité  $|P(z)|$  par

$$|P(z)| \leq |a_0|R^p + \sum_{k=1}^p |a_k|R^{q-k} = |a_0|R^p \left(1 + \sum_{k=1}^p \frac{|a_k|}{|a_0|} R^{-k}\right) \leq 2|a_0|R^p;$$

écrivons aussi

$$Q(z) = b_0 z^q + b_1 z^{q-1} + \cdots + b_q;$$

toujours pour  $R$  assez grand, on a, toujours grâce à l'inégalité triangulaire  $|A \pm B| > ||A| - |B||$ , que pour tout nombre complexe  $z$  de module  $R$ ,

$$|Q(z)| \geq |b_0|R^q - \sum_{k=1}^q |b_k|R^{q-k} = |b_0|R^q \left(1 - \sum_{k=1}^q \frac{|b_k|}{|b_0|} R^{-k}\right) \geq \frac{|b_0|R^q}{2}.$$

Ceci nous permet de majorer le module de l'intégrale curviligne

$$\int_{\gamma_R} \frac{P(z)}{Q(z)} dz$$

lorsque  $R$  est assez grand par

$$\left| \int_{\gamma_R} \frac{P(z)}{Q(z)} dz \right| \leq 2\pi R \frac{\max_{|z|=R} |P(z)|}{\min_{|z|=R} |Q(z)|} \leq 2\pi R \times \frac{2|a_0|R^p}{(|b_0|/2)R^q} = \frac{8\pi|a_0|}{|b_0|} R^{p+1-q}.$$

Comme  $p \leq q-2$ , le terme majorant tend vers 0 lorsque  $R$  tend vers l'infini ; comme l'intégrale curviligne ne dépend pas de  $R$  et que son module tend vers 0 lorsque  $R$  tend vers l'infini, elle est nulle.

**b.** On suppose de plus que les zéros de  $Q$  sont tous des zéros simples (on a donc dans ce cas  $r = q$ ) ; montrer que l'on a

$$\sum_{j=1}^q \frac{P(\alpha_j)}{Q'(\alpha_j)} = 0. \quad (\dagger)$$

Si  $\alpha$  est un zéro simple de  $Q$ , le résidu en  $\alpha$  de la forme  $P(z)dz/Q(z)$  vaut, d'après un résultat du cours,

$$\operatorname{Res}_\alpha \left( \frac{P(z)}{Q(z)} dz \right) = \frac{P(\alpha)}{Q'(\alpha)};$$

si  $Q$  n'a que des zéros simples (auquel cas  $r = \deg Q = q$ ), on a donc

$$\sum_{j=1}^q \operatorname{Res}_{\alpha_j} \left( \frac{P(z)}{Q(z)} dz \right) = \sum_{j=1}^q \frac{P(\alpha_j)}{Q'(\alpha_j)} = \frac{1}{2i\pi} \int_{\gamma_R} \frac{P(z)}{Q(z)} dz$$

si  $R > \max |\alpha_j|$  d'après le théorème des résidus. On conclut en utilisant le résultat du (a) que

$$\sum_{j=1}^q \frac{P(\alpha_j)}{Q'(\alpha_j)} = 0.$$

c. Quelle formule (en termes de résidus) remplace la formule (†) dans le cas où l'on ne fait plus l'hypothèse de simplicité concernant les zéros de  $Q$  ?

Si certains zéros de  $Q$  sont des zéros multiples, il faut remplacer la formule (†) par la relation

$$\sum_{j=1}^r \operatorname{Res}_{\alpha_j} \left( \frac{P(z)}{Q(z)} dz \right) = 0$$

qui, elle, est toujours valable (elle résulte du théorème des résidus et de la nullité de l'intégrale curviligne du (a)).

#### Exercice 4 (suites de fonctions et séries de Fourier)

a. Soit  $x$  un nombre réel et  $f_x : \mathbb{R} \mapsto \mathbb{C}$  la fonction périodique de période  $2\pi$  définie sur l'intervalle  $[-\pi, \pi[$  par :

$$f_x(t) := \exp(ixt).$$

Vérifier que, pour  $k \in \mathbb{Z}$ , le coefficient de Fourier complexe  $c_k(f_x)$  de la fonction  $2\pi$ -périodique  $f_x$  vaut

$$c_k(f_x) = \operatorname{sinc}(\pi(x - k)),$$

où la fonction  $\operatorname{sinc}$  est la fonction continue sur  $\mathbb{R}$  définie par

$$\operatorname{sinc}(t) = \frac{\sin t}{t} \text{ si } t \neq 0, \quad \operatorname{sinc}(0) = 1.$$

On a, par définition du coefficient de Fourier complexe d'indice  $k$  de la fonction  $2\pi$ -périodique  $f_x$ , pour  $k \in \mathbb{Z} \setminus \{x\}$ ,

$$\begin{aligned} c_k(f_x) &= \frac{1}{2\pi} \int_{-\pi}^{\pi} f_x(t) e^{-ikt} dt = \frac{1}{2\pi} \int_{-\pi}^{\pi} e^{it(x-k)} dt \\ &= \frac{1}{2\pi} \left[ \frac{e^{it(x-k)}}{i(x-k)} \right]_{-\pi}^{\pi} = \frac{\sin(\pi(x-k))}{\pi(x-k)}; \end{aligned}$$



pour  $k = x$ , on a

$$c_k(f_x) = \frac{1}{2\pi} \int_{-\pi}^{\pi} dt = 1.$$

On a donc bien dans tous les cas

$$c_k(f_x) = \text{sinc}(\pi(x - k))$$

pour tout indice  $k \in \mathbb{Z}$ .

**b.** En précisant bien le résultat du cours que vous utilisez, montrer que, pour tout  $x \in \mathbb{R}$ , on a

$$\lim_{n \rightarrow +\infty} \left( \sum_{k=-n}^{k=n} [\text{sinc}(\pi(x - k))]^2 \right) = 1.$$

D'après la formule de Plancherel (l'énergie d'un signal est égale à l'énergie de son spectre puisque la transformation de Fourier préserve – comme toute transformation physique raisonnable – l'énergie), on a

$$\lim_{N \rightarrow +\infty} \sum_{k=-N}^{k=N} |c_k(f_x)|^2 = \frac{1}{2\pi} \int_{-\pi}^{\pi} |f_x(t)|^2 dt = 1.$$

**c.** Question de cours : énoncer le théorème de Dirichlet (relatif au comportement des séries de Fourier) en en précisant bien hypothèses et conclusion.

Voici l'énoncé du théorème de Dirichlet tel qu'il est donné dans le cours : si  $f : \mathbb{R} \rightarrow \mathbb{C}$  est une fonction  $2\pi$ -périodique et continue par morceaux,  $x$  un point de  $\mathbb{R}$  où  $f$  admet une dérivée à gauche et à droite, alors

$$\lim_{n \rightarrow +\infty} \sum_{k=-n}^{k=n} c_k(f) e^{ikt} = \frac{1}{2}(f(t^-) + f(t^+)),$$

où  $f(t^-)$  (resp.  $f(t^+)$ ) désigne la limite à gauche (resp. à droite) de  $f$  au point  $t$ .

**d.** On suppose  $x \in \mathbb{R} \setminus \mathbb{Z}$ . Montrer que la suite de fonctions (sur  $\mathbb{R}$ )

$$\left( t \mapsto \sum_{k=-n}^{k=n} \text{sinc}(\pi(x - k)) \exp(ikt) \right)_{n \geq 0}$$

converge simplement sur  $\mathbb{R}$  vers une fonction  $2\pi$ -périodique que l'on précisera; la convergence est-elle uniforme sur  $[-\pi, \pi]$  ?

On remarque que, pour tout  $t \in \mathbf{R}$ ,

$$\sum_{k=-n}^{k=n} \operatorname{sinc}(\pi(x-k)) \exp(ikt) = \sum_{k=-n}^n c_k(f_x) e^{ikt}.$$

La fonction  $f_x$  est  $2\pi$ -périodique et définie par  $f_x(t) = e^{ixt}$  sur  $[-\pi, \pi[$ ; elle est donc  $C^\infty$  sur tout intervalle  $](2k-1)\pi, (2k+1)\pi[$  de  $\mathbf{R}$  et le théorème de Dirichlet rappelé au (c) permet d'affirmer

$$\forall t \in \mathbf{R} \setminus \{-\pi + 2\pi\mathbf{Z}\}, \lim_{n \rightarrow +\infty} \left( \sum_{k=-n}^{k=n} \operatorname{sinc}(\pi(x-k)) \exp(ikt) \right) = f_x(t) = e^{ixt}.$$

Si  $t \in -\pi + 2\pi\mathbf{Z}$ , la fonction  $f_x$  admet (par construction même de  $f_x$ ) comme limite à gauche en  $t$  le nombre  $f_x(t^-) = \exp(i\pi x)$  et comme limite à droite en ce même point le nombre  $f_x(t^+) = \exp(-i\pi x)$ . Vu la définition de  $f_x$  sur  $[-\pi, \pi[$ , il y a une dérivée à gauche ( $ixe^{i\pi x}$ ) et une dérivée à droite ( $ixe^{-i\pi x}$ ) en un tel point  $t$  et le théorème de Dirichlet rappelé au (c) s'applique encore, pour donner, pour un tel point  $t$ ,

$$\lim_{n \rightarrow +\infty} \left( \sum_{k=-n}^{k=n} \operatorname{sinc}(\pi(x-k)) \exp(ikt) \right) = \frac{e^{i\pi x} + e^{-i\pi x}}{2} = \cos(\pi x).$$

La suite de fonctions

$$\left( t \mapsto \sum_{k=-n}^{k=n} \operatorname{sinc}(\pi(x-k)) \exp(ikt) \right)_{n \geq 0}$$

converge donc simplement sur  $\mathbf{R}$  vers la fonction  $2\pi$ -périodique  $g_x$  définie par

$$g_x(t) = f_x(t)$$

si  $t \notin -\pi + 2\pi\mathbf{Z}$  et  $g_x(t) = \cos(\pi x)$  sinon. Si  $x \notin \mathbf{Z}$  (comme c'est le cas dans cette question),  $e^{-ix\pi} \neq e^{ix\pi}$ , ce qui implique que la fonction  $g_x$  n'est pas continue aux points de  $-\pi + 2\pi\mathbf{Z}$ ; elle n'est en particulier pas continue sur  $[-\pi, \pi]$ . La convergence de la suite de fonctions

$$\left( t \mapsto \sum_{k=-n}^{k=n} \operatorname{sinc}(\pi(x-k)) \exp(ikt) \right)_{n \geq 0}$$

ne saurait donc dans ce cas être uniforme sur  $[-\pi, \pi]$  (car il s'agit d'une suite de fonctions continues et que la continuité est préservée par prise de limite uniforme).

e. Montrer que la suite de fonctions (sur  $\mathbf{R}$ )

$$\left(x \mapsto \sum_{k=1}^n \frac{\operatorname{sinc}(\pi(x-k))}{k}\right)_{n \geq 1}$$

converge uniformément sur  $\mathbf{R}$ . On utilisera pour ce faire le critère de Cauchy uniforme – que l'on rappellera – et l'inégalité suivante (que l'on établira) : pour tout couple d'entiers  $(p, q)$  dans  $\mathbf{N}^*$  tels que  $p < q$ , pour tout  $x \in \mathbf{R}$ ,

$$\left| \sum_{k=p+1}^{k=q} \frac{\operatorname{sinc}(\pi(x-k))}{k} \right| \leq \sqrt{\sum_{k=p+1}^q \frac{1}{k^2}}$$

(penser pour établir cette inégalité à exploiter l'inégalité de Cauchy-Schwarz :

$$\sum_j a_j b_j \leq \left(\sum_j a_j^2\right)^{1/2} \left(\sum_j b_j^2\right)^{1/2}$$

si  $a_1, \dots, a_n, b_1, \dots, b_n$  sont des réels positifs, et le résultat établi au **(b)**).

En appliquant l'inégalité triangulaire, on a, pour tout couple d'entiers positifs  $(p, q)$  avec  $p < q$ ,

$$\left| \sum_{k=p+1}^{k=q} \frac{\operatorname{sinc}(\pi(x-k))}{k} \right| \leq \sum_{k=p+1}^q |\operatorname{sinc}(\pi(x-t))| \times \frac{1}{k};$$

si l'on applique l'inégalité de Cauchy-Schwarz (rappelée dans l'énoncé) en prenant  $a_j = |\operatorname{sinc}(\pi(x-j))|$  et  $b_j = 1/j$ ,  $j \in \{p+1, \dots, q\}$ , on a donc

$$\sum_{k=p+1}^q |\operatorname{sinc}(\pi(x-t))| \times \frac{1}{k} \leq \sqrt{\sum_{k=p+1}^q |\operatorname{sinc}(\pi(x-k))|^2} \times \sqrt{\sum_{k=p+1}^q \frac{1}{k^2}}.$$

Mais on a, d'une part

$$\sum_{k=p+1}^q |\operatorname{sinc}(\pi(x-k))|^2 \leq \lim_{N \rightarrow +\infty} \left( \sum_{k=-N}^N |\operatorname{sinc}(\pi(x-k))|^2 \right) = 1$$

d'après le résultat établi au **(b)**, d'autre part

$$\sum_{k=p+1}^q \frac{1}{k^2} \leq \sum_{k=p+1}^{+\infty} \frac{1}{k^2}$$

et

$$\lim_{p \rightarrow +\infty} \left( \sum_{k=p+1}^{+\infty} \frac{1}{k^2} \right) = 0 \quad (\dagger\dagger)$$

comme reste d'une série numérique convergente (critère de Riemann). En combinant les diverses inégalités que l'on vient d'obtenir avec (††), on constate le fait suivant : étant donné  $\epsilon > 0$ , il existe un entier  $N(\epsilon) \in \mathbf{N}^*$  tel que si  $(p, q)$  sont deux entiers positifs avec  $q > p \geq N$ , on ait

$$\forall x \in \mathbf{R}, \left| \sum_{k=p+1}^{k=q} \frac{\operatorname{sinc}(\pi(x-k))}{k} \right| \leq \sqrt{\sum_{k=p+1}^{+\infty} \frac{1}{k^2}} \leq \epsilon.$$

C'est exactement là le jeu d'hypothèses du critère de Cauchy uniforme sur  $\mathbf{R}$  pour la suite de fonctions

$$\left( x \mapsto \sum_{k=1}^n \frac{\operatorname{sinc}(\pi(x-k))}{k} \right)_{n \geq 1};$$

en appliquant alors ce critère de Cauchy uniforme, on conclut que cette suite de fonctions converge bien uniformément sur  $\mathbf{R}$ .